

Education Nationale: Les raisons de la colère!

Le mardi 10 octobre laisons entendre notre colère!

GEL DU POINT D'INDICE

Avant une très modeste revalorisation (0,6 % au 1er juillet 2016 et 0,6 % au 01 février 2017), la valeur du point était gelée depuis 2010.

Ce gel inacceptable avait entrainé des pertes considérables du pouvoir d'achat. De manière unilatérale, le ministre a pourtant annoncé la reprise du gel jusqu'à la fin de l'année 2018. Au rythme actuel des prévisions d'inflation, le décrochage de la valeur du point devrait, à la fin 2018, se situer aux environs de 9,5 %! De quoi plonger des milliers d'agent.es dans des situations d'une gravité extrême.

La CGT revendique un dégel du point d'indice avec mesures de rattrapages des pertes depuis 2000.

120 000 POSTES SUPPRIMES

Demain, quels Services Publics allons-nous offrir à l'ensemble des usagers sur le territoire, si 120000 postes sont supprimés dans les trois versants de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière, Territoriale).

Nous sommes opposés à toutes suppressions de postes. Nous revendiquons la création d'emplois dans certains secteurs, en souffrance.

JOUR DE CARENCE

Le gouvernement prétend ainsi corriger une prétendue inégalité public-privé. Or, pour une large majorité des salariés du privé, les trois jours de carence sont actuellement couverts par divers dispositifs (convention collective, accord d'entreprise...) pris en charge par les employeurs.

L'égalité dans ce domaine devrait, en fait, passer par un dispositif de couverture pour la minorité de salariés du privé qui aujourd'hui n'en bénéficient pas.

Si le gouvernement voulait véritablement l'équité, il supprimerait tout simplement ce jour de carence pour TOUS, c'est une des revendications de la CGT.

AUGMENTATION DE LA CSG DE 1,7%

Le candidat Macron l'avait promis : la baisse de la CSG serait non seulement compensée, mais il y aurait un gain de pouvoir d'achat pour tou.tes les salarié.es, fonctionnaires compris.

En réalité, c'est une simple compensation et encore, pas totalement garantie. De plus, le système retenu fait appel à une nouvelle indemnité (pas une hausse de salaire) qui pourrait être dégressive et ne concerner que les agents en place au 31 décembre 2017 ! Pour les plus fortuné.es, Macron tient ses engagements. Pour les travailleur.ses, notamment les plus pauvres, les promesses sont vite oubliées... Concrètement, s'il n'y a pas de compensation et dans l'état actuel des rémunérations, cela correspond à la perte d'un peu plus d'une demi-journée de salaire chaque mois.

La CGT refuse non seulement l'IMPOT CSG mais encore plus son augmentation par MACRON pour l'affecter aux collectivités afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation !!!

Alors que dans le même temps Macron supprime l'Impôt Sur la Fortune.

Toutes et tous mobiliséEs pour La journée unitaire de grève dans La Fonction Publique Le 10 octobre! La politique de Macron s'attaque violemment aux classes moyennes et populaires. Elle est un mélange d'austérité budgétaire (baisse des APL, hausse de la CSG, attaques contre les services publics) au bénéfice des plus riches (baisse de l'impôt sur la fortune), de déréglementation et de casse des cadres collectifs à l'image des ordonnances.

L'Education n'est pas épargnée, bien au contraire. Le ministre Blanquer impulse une politique agressive d'autonomie et de mise en concurrence des écoles et établissements et s'attaque au caractère national de l'Education: rythmes scolaires décidés communes par communes, rectorat d'Orléans-Tour modifiant les dates de vacances de printemps, réforme de la réforme du collège laissant plus encore d'autonomie aux établissements...



Les suites sont déjà connues, annoncées à longueur d'interview : réforme du bac, sélection déguisée à l'entrée à l'université, sélection des enseignant.es par les chef.fes d'établissement...

L'austérité frappe également de plein fouet l'éducation avec la fin des contrats aidés, l'augmentation continue des effectifs par classes, en lycée particulièrement et le gel des salaires.

Code du travail: ce qui attend les salarié.es

<u>Inversion de la hiérarchie des normes : un code du travail par entreprise!</u>

Un contrat de travail non opposable aux accords d'entreprise. C'est la disparition de toutes les protections individuelles et collectives actuelles.

Des droits syndicaux et une représentativité syndicale en danger

Avec la fusion des instances de représentation des personnels dans un unique « comité social et économique », c'est la réduction drastique du rôle et des droits des syndicats et donc celle des droits des salarié.es qu'ils défendent.

Licencier et précariser à tout va!

Les conséquences des ordonnances seront immédiates pour les salarié.es : fin des filets de sécurité pour nos emplois, généralisation des contrats précaires, de courte durée, mal rémunérés.

Les ordonnances ouvrent la possibilité de :

- Licencier plus facilement.
- Déréglementer la durée du travail.
- Plafonner les indemnités de licenciement.
- Autoriser les plans de licenciements et même de permettre des ruptures conventionnelles collectives !

Contrats aidés : casse sociale généralisée

Le gouvernement a décidé du non renouvellement d'environ 100 000 emplois aidés, au motif que ce sont des contrats précaires subventionnés.

C'est donc un plan social massif, qui rejette dans le chômage plusieurs dizaines de milliers de personnes et privent les écoles d'aide administrative, les établissements scolaires de surveillants, par exemple.

La CGT Éduc'action exige le réemploi et la titularisation de toutes les personnes concernées et la création d'emplois statutaires relatifs aux missions pérennes de service public.

D'autres attaques se préparent

- Réforme des retraites : baisse des droits et attaque contre le salaire socialisé
- Suppression de 120 000 fonctionnaires : conditions de travail des personnels et services publics dégradés
- réforme de la formation professionnelle : généralisation de l'apprentissage au détriment des LP
- réforme de l'indemnisation chômage : culpabilisation et généralisation des travailleur.ses pauvres.

Pour toutes ces raisons, la grève du 10 octobre doit être massive et permettre la convergence des luttes des travailleur.ses pour gagner contre la loi travail et imposer une autre politique

MANIFESTATION DIJON 14h30 Place de la LIBERATION